

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 18 SEPTEMBRE AU 17 OCTOBRE 2026

Selon l'article 15 de la loi du 30 août 2022
sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP

Propriétaire: RAMESEYER Ariane

Adresse : Route du Signal 15

Commune : Allaman

Parcelle n° : 248

OBJET CONCERNÉ

Désignation exacte du patrimoine arboré faisant l'objet de la demande						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)	Age (ans)	Etat sanitaire
	1	Châtaigner	99	4	10	Mort

DEMANDE

☒ Abattage

☐ Elagage hors entretien courant

MOTIFS

☒ Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés

Description des motifs de la demande :

L'arbre est mort et ne donne plus de fruit.

PLANTATIONS COMPENSATOIRES

1 prunier